

Résolution du 26 septembre 2017 de Mmes et MM. Tobias Schnebli, Albane Schlechten, Brigitte Studer et Alfonso Gomez: «Les autorités compétentes doivent permettre aux électrices et électeurs de la Ville de Genève de voter en temps utile sur les quatre référendums portant sur le budget 2017».

PROJET DE RÉSOLUTION

(retirée par ses auteurs lors de la séance du 7 mars 2018)

Considérant:

- que la votation communale du 24 septembre 2017 sur les quatre référendums contre différentes coupes dans le budget 2017 a été annulée;
- qu'il importe de garantir au corps électoral l'exercice de ses droits politiques, en l'espèce de se prononcer en temps utile sur l'objet des quatre référendums,

le Conseil municipal demande aux autorités compétentes du Canton et de la Ville de Genève de fixer une nouvelle date de votation dans les délais les plus proches possible, en tout état de cause, tenant compte de la spécificité des objets en votation, encore dans le courant de l'année 2017.